

### III : De 1823 à 1881 : L'école communale

Nous allons maintenant exposer le plus linéairement possible différents événements qui se sont déroulés au long du XIXème siècle. Certains ne concernent l'école que d'une façon indirecte.

Ainsi, en 1827, M Davy de Boisval, curé de St Sauveur, habitait l'actuel presbytère, mais c'était sa maison, et qui lui appartenait en propre. Le « vrai » presbytère d'alors correspondait à la partie ancienne de l'actuelle école Notre Dame (côté rue). Or, ce curé, généreux, proposa l'échange des deux bâtiments : sa maison deviendrait le presbytère.

Cette proposition fut jugée très avantageuse par la mairie, considérant que » l'actuel presbytère est en mauvais état, et cela donnerait un superbe bâtiment, et permettrait d'agrandir le cimetière «. La proposition fut adoptée, l'échange se fit, et c'est ainsi que le presbytère actuel prit sa place...et que l'école des frères d'abord, l'école Notre Dame ensuite, purent avoir des locaux.

Ce que l'on qualifie aujourd'hui de « vieux presbytère », dans la rue du même nom, est celui d'avant la révolution. On peut donc présager que le bâtiment de l'école Notre Dame a rempli cet office seulement de la révolution à 1827.

Une sorte de recensement, en 1828 également, est intéressant. On ne compte pas par personne, mais par feu (famille).

Cela donne pour la commune :

Auréville	:	120 feux	
Eglise	:	91 feux	
Selsoif	:	142 feux	
Hautmesnil	:	65 feux	
Les Hameaux	:	82 feux	(vers l'Adriennerie)
La Blauderie	:	211 feux	
Les Novalles	:	50 feux	

Et en 1831, un autre comptage fait état de 3011 habitants, dont 206 électeurs.

En 1830, apparaissent dans les comptes de la commune un « deuxième instituteur » et, en 1833, une « deuxième institutrice ». Cela ne signifie pas que les écoles sont passées à deux salles de classe, mais que le nombre d'élèves étant jugé trop important (c'est-à-dire supérieur à 80) pour qu'un seul maître puisse s'en occuper, on en a engagé un autre, pour faire classe (ou simplement garderie) dans le même local !

En réalité, il y avait le maître et le sous-maître, la maîtresse et la sous-maîtresse. Si les « vrais » maîtres pouvaient espérer une stabilité de l'emploi, il n'en était pas de même des

autres qui n'étaient engagés qu'au coup par coup : il suffisait que le nombre d'élèves baisse pour que leur « poste » soit supprimé l'année d'après, et rouvrir si besoin est plus tard.

C'est pourquoi il est bien difficile de dire quand il y avait, au XIX<sup>ème</sup> siècle, 2 maîtres ou maîtresses exactement, car cela pouvait varier d'une année sur l'autre.

Citons comme exemple de paye : en 1833, la maîtresse touchait 300 F (par an) et la sous-maîtresse.....100 F.

En outre, parfois, c'était le maître lui-même qui embauchait un sous-maître, en prenant sur son propre salaire pourtant déjà chiche.

Malgré ces mesures, le nombre d'élèves augmenta trop : « plus de 200 », aussi décida-t-on, en 1828, d'ouvrir une autre école communale, mixte, à Selsoif.

On proposa d'embaucher un certain Jean-Antoine Lesavetier pour la tenir, mais « ses connaissances n'étaient pas assez étendues »...

Finalement, l'école de Selsoif ouvrit bel et bien entre 1829 et 1838 (les archives manquent pour dire la date exacte, mais c'est sûrement plus près de 1838, car, à cette époque, pour toute décision de la mairie, le plus urgent, c'était... d'attendre ! Ainsi des constructions de routes, aménagements de terrain, etc pouvaient patienter 10, 20 ans ou même plus avant de voir le projet effectivement réalisé. Ces délais tenaient d'ailleurs souvent à des litiges, contestations, procès, gémissements divers...)

Cette première école de Selsoif se trouvait très probablement à l'emplacement du bâtiment actuel. Mais il n'y avait pas de logement, alors la mairie requit à cet effet « l'ancien prieuré » (ancienne possession de l'abbaye avant la révolution), alors disponible depuis 1791.

L'établissement de cette école de Selsoif ne se fit pas d'ailleurs sans grincements de dents, car des personnes y étaient farouchement opposées. Il y avait, semble-t-il dans ce lot des « obscurantistes primaires » opposés à l'école de toute façon (on dit alors que « l'ignorance des habitants de Selsoif est proverbiale »), et aussi des gros fermiers des alentours, par bêtise, ou souci d'économie, ou présageant que l'instruction de leurs ouvriers agricoles ne pouvait rien représenter de bon pour eux.

Quoi qu'il en soit, il y eut alors des malveillances, des déprédations, bris de clôtures...Mais l'école se fit néanmoins.

Le 29 Août 1831 mourut à Paris Jacques Michel Le Bon. Ce personnage avait eu une vie très mouvementée : prêtre avant la révolution, il devint pharmacien à Paris et se maria. Finalement, enrichi, il se retira à St Sauveur le Vicomte, au château du Quesnoy, aujourd'hui détruit. C'est cet homme qui a inspiré Barbey d'Aurevilly pour son ouvrage « un prêtre marié ».

Or, sur son testament, Jacques Le Bon donna diverses sommes pour des bonnes œuvres, et en particulier, il demanda que son mobilier soit vendu pour « l'établissement et la

dotation d'une école primaire d'enseignement mutuel dans la commune de St Sauveur le Vicomte. »

Comme naturellement cela aurait été trop simple, les 19 autres héritiers de Le Bon protestèrent, firent opposition au testament, etc... Ce qui fit traîner les choses, et cette école n'ouvrit effectivement ses portes qu'en 1840. Nous y reviendrons.

Le 15 octobre 1832, ce fut l'arrivée des sœurs à l'abbaye, évènement qui allait avoir un retentissement considérable à St Sauveur.

Cette abbaye, très ancienne, était vide et à l'abandon depuis la révolution. Marie Madeleine Postel, auparavant établie à Tamerville, cherchait alors un emplacement plus adéquat pour établir sa congrégation naissante. Elle acquit donc l'abbaye à cet effet. Elle compléta l'ensemble en 1839, en achetant aussi l'église abbatiale, qui faisait partie d'un autre lot, si l'on peut dire.

Or, le titre officiel de la congrégation était « les Filles de la Miséricorde », mais parmi les sœurs, certaines étaient appelées « Sœurs des Frères des Ecoles chrétiennes », ce qui montre assez qu'elles allaient s'occuper en particulier d'enseignement.

De fait, immédiatement (en 1832), les sœurs ouvrirent une école primaire de filles à l'abbaye. Au début, il n'y eut que 4 élèves, qui venaient de Tamerville. Puis s'adjoignirent des orphelines des environs, puis des filles de familles aisées ; il s'agissait alors uniquement d'un pensionnat.

Cet établissement reçut l'autorisation officielle d'exercer en 1840. Vers cette époque, la communauté ouvrit aussi un externat, « gratuit pour les enfants des familles ouvrières », et une salle d'asile, genre de garderie, mais aussi œuvre de bienfaisance, orphelinat et accueil pour les petits enfants pauvres de moins de 6 ans.

(On peut considérer les salles d'asiles comme les ancêtres des écoles maternelles).

Il y eut bientôt plusieurs classes. Les enseignantes étaient bien entendu des religieuses de l'ordre, et vers 1840 elles étaient même formées à leur fonction d'institutrice par un prêtre, ancien instituteur, l'abbé Mabire.

En fait, et malgré la présence d'externes, ces écoles de l'abbaye m'apparaissent avoir été surtout un internat. Bientôt, l'enseignement ne se limita plus au primaire et les élèves pouvaient être conduites plus avant (vers 1850). Il y avait même des sœurs professeurs de piano ou de dessin. A la création du diplôme du « Brevet Supérieur » (1887), ces grandes élèves purent y être présentées.

Cet état de choses (salle d'asile, école primaire, « collège ») dura très longtemps, et ne cessa qu'avec la loi sur l'interdiction des écoles congréganistes, en 1904.

Vers 1837, on refondit en quelque sorte l'hospice-bureau de bienfaisance, établi dans le vieux château (et sans doute en triste état) en effectuant de gros travaux de restauration et en y faisant venir, pour le tenir, trois sœurs de St Paul de Chartres.

Elles vinrent à l'initiative du curé de St Sauveur, nommé Avice. Elles avaient à s'occuper, entre autres, du « bâtiment des enfants trouvés ».

A la rentrée scolaire d'octobre 1838, l'ancienne institutrice de l'école communale de filles (depuis au moins 1829), Melle Charlotte Bezot, octogénaire, prit sa retraite (elle était tout de même aidée par une sous-maîtresse). L'instituteur de l'école communale de garçons, Mr Munero, en fit autant.

Cela donna l'occasion à la mairie d'une nouveauté : la retraite payée : Melle Bezot et Mr Munero reçurent chacun 100 F par an. On changea aussi les programmes : à l'école de filles, on enseignait « la religion, la lecture, l'écriture » ; on ajouta désormais « le calcul, la langue française, le dessin linéaire, le chant, les travaux d'aiguilles ». On fit aussi quelques travaux (modestes) de retapage à l'école des filles, qui menaçait ruine.

On effectua par ailleurs quelques réparations à l'école de Selsoif, dont la maîtresse, Melle Launey, partait « en retraite volontaire (1839).

Mr Munero fut remplacé par Jean Mahieu, né le 27 11 1795. (payé 450 F par an).

Pour le remplacement de Melle Bezot, l'affaire était plus complexe : en effet, on ne sait pourquoi, le curé Avice ne s'entendait pas du tout avec les sœurs de l'abbaye, et il fit nommer institutrices deux sœurs de St Paul de Chartres, qui (c'était une nouveauté), avaient obtenu le brevet de capacité. L'une d'entre elle vint directement de l'hospice, car là, « il n'y avait pas plus de 30 pauvres » ! Elles étaient rémunérées 300 F pour les deux. (L'institutrice de Selsoif était alors payée 200 F). En outre, la mairie donna 20 F pour la distribution des prix, ce qui prouve que cette cérémonie existait déjà.

Cela ne fit pas l'affaire des sœurs de l'abbaye, qui auraient souhaité placer deux des leurs à ces postes. Aussi, après quelques péripéties, firent-elles finalement intervenir l'évêque qui, contre l'avis de la commune (qui ne voulait pas « en venir à choisir des institutrices laïques ») et malgré une pétition (de 83 voix), ordonna aux sœurs de St Paul de Chartres de partir de l'école de filles. Ce qu'elles firent en 1842. Elles furent alors remplacées par des sœurs de l'abbaye, dont Reine-Anne Dutot (née en 1812).

Celles-ci resteront très longtemps, jusqu'en 1904.

Il est probable, bien que je n'en aie pas la preuve, qu'alors l'abbaye elle-même se soit concentrée sur un pensionnat, et que les externes soient allées plutôt à l'école communale de filles.

En outre, la salle d'asile, tenue par 2 autres sœurs, et susceptible d'accueillir 120 élèves, reçut finalement le soutien de la commune (1840).

Entre temps, l'affaire du legs Le Bon progressait. En Mai 1839, les problèmes juridiques étaient enfin résolus, et la somme estimée finalement à 17000 F. On acheta un terrain situé à l'emplacement de l'actuelle école maternelle (rue Division Leclerc), et la construction commença. Cette école était initialement prévue pour 120 élèves. Voilà ce qu'en dit l'architecte Picquenot :

« Elle se compose de 3 appartements au rez de chaussée, dont l'un pour la tenue des classes, le second pour servir de préau aux élèves externes pour y faire leur repas et à se mettre à l'abri de l'intempérie des saisons dans l'intervalles des classes, le troisième appartement est pour servir de cellier à l'instituteur.

Elle se compose encore d'un premier étage où se trouve un dortoir qui pourra contenir au moins 10 lits pour les élèves pensionnaires, d'une chambre à coucher pour l'instituteur, d'une salle à manger, d'une cuisine et d'un grenier sous le comble, ou au besoin du logement d'un domestique, et le surplus pourrait très bien servir de séchoir pour le linge. »

Le bâtiment, détruit vers 1976, n'avait pas tellement changé, si ce n'est dans la répartition et l'attribution des pièces.

Peu après la construction de l'édifice, la mairie fit apposer une plaque de marbre (qui avait coûté 100 F) sur laquelle on pouvait lire :

### ECOLE MUTUELLE PRIMAIRE

fondée par Mr Le Bon

Jacques-Michel

né à St-Sauveur-le-Vicomte

Le 2 Xbre 1759

décédé à Paris le 29 Août 1831

Après la fermeture de cette école en 1973, on a destiné cette plaque au musée Barbey d'Aurevilly, mais une manipulation malencontreuse l'a cassée.

L'école ouvrit en octobre 1840. Le maître était Jean Mahieu, déjà cité. Bien sûr, il y eut quelques contestations : l'eau des corniches tombait chez le voisin....

Dans l'esprit de Le Bon, cette école devait être une « école mutuelle ». Le principe de ce genre d'établissement, aujourd'hui disparu, était que les élèves s'instruisaient les uns les autres, c'est-à-dire que les plus grands, au fur et à mesure de leurs études, enseignaient, aux plus petits, tout cela sous la supervision du maître. Ces écoles essentiellement citadines, et que Le Bon avait dû connaître à Paris, étaient réputées très efficaces, mais avaient le défaut d'être détestées par le clergé, qui y voyait des écoles « rouges » avant la lettre.

Il me semble qu'en fait, l'école de garçons de St Sauveur fut bien « communale », mais qu'elle ne dut jamais être « mutuelle ».

Résumons la situation en 1850 : il y avait à St Sauveur :

- à l'hospice (au vieux château), une sorte d'orphelinat, tenu par les sœurs de St Paul de Chartres.

- à l'abbaye, une salle d'asile, une école primaire, une sorte de « collège », le
- rue des lices (du 8 Mai), une école communale de filles, tenue par 2 sœurs de l'abbaye.
- rue Division Lecler, une école communale de garçons, tenue par un instituteur laïc et son sous-maître.
- à Selsoif, une école communale mixte, classe unique tenue par une institutrice laïque.

L'école des filles, rue des lices, malgré quelques réparations, devait être en tellement mauvais état qu'on envisagea même, en 1841, de la transférer dans le château.

Finalement, on jugea qu'il fallait la reconstruire entièrement et le bâtiment actuel fut édifié en 1860. L'architecte était François Halley, bien connu par ailleurs pour avoir restauré les bâtiments de l'abbaye. L'école était tenue par des sœurs de l'abbaye, et c'est pour cela qu'il y a une statue de la vierge en façade, quoique l'école soit communale.

Cette école a été employée jusqu'en 1978. Alors, elle avait subi peu de transformations par rapport à son état d'origine, Ensuite, elle servit de salle de sport et de locaux pour divers clubs. .Maintenant (2007) , elle a été transformée en Médiathèque Louise Read

Le 4 Novembre 1835, un notaire, Isidore Pierre Antoine Mauger donnait par testament de l'argent pour construire à St Sauveur une école de frères, c'est-à-dire une école catholique pour les garçons (Il a pu mourir bien plus tard). Semble t-il, à l'époque, beaucoup se résignaient difficilement à envoyer leurs fils dans une école tenue par les laïcs. L'affaire dut traîner considérablement en longueur, car cette école ne fut effectivement construite qu'en 1860-61, en même temps que l'école de filles, et par le même architecte, François Halley (qui mourut l'année suivante en 1862). Ces bâtiments sont actuellement la partie « récente » de l'école Notre Dame, rue Bottin Desyllès. L'aspect « considérable » de ce bâtiment (il abrite encore actuellement 6 classes sur 2 niveaux), me fait penser que l'on « avait vu grand », même en tenant compte du fait qu'il y avait très probablement un internat.

Elle ouvrit donc dans ces années, (1861-62), et des frères faisaient la classe. Ils étaient détachés de l'abbaye de Montebourg. J'ai pu interroger de vieilles personnes qui se souvenaient encore d'un « frère François, qui sonnait la cloche ».

Cette école devait appartenir alors soit à la « fabrique » de la paroisse (sorte d'association gérant les biens paroissiaux), soit à une association particulière, peut-être dirigée par un M De Glatigny, dont le nom apparaît dans certains textes.

Une certaine animosité exista entre l'école des frères et l'école laïque de garçons. Vers 1890 encore, les laïcs traitaient les élèves des frères de « froustons » ( ?) qui répliquaient par des « fiétris » (flétris ?).

Depuis plusieurs années, les sommes payées par les parents pour la scolarité de leurs enfants aux écoles communales (puisque l'école n'était gratuite que pour les pauvres) apparaissaient de plus en plus dérisoires par rapport aux frais. En 1860, le « produit des élèves » était de 473 F au total et les frais pour payer les maîtres de 2175 F (Instituteurs : 1000 F, institutrices : 600 F, Seloif : 400 F (+ frais divers)). A titre de comparaison, le « produit de la taxe sur les chiens » était alors de 406 F !

C'est pourquoi, à la rentrée de 1861, les écoles communales furent déclarées gratuites pour tous.

(A cette époque, il y avait 2997 habitants à St Sauveur)

Vers 1860 apparut une innovation technique : la plume d'oie fut remplacée par la plume en acier. Celle-ci sera employée pendant environ 100 ans.

Notons que l'on vit ( d'après la presse locale) le dernier loup en forêt de St Sauveur en 1850, et que l'on en tua l'année suivante dans le bois de Limors.

L'effet de la création de l'école des frères se fit bientôt sentir, et l'école communale de garçons vit son nombre d'élèves diminuer. En 1864, on rapetissa la classe par une cloison. Le poste de sous-maître disparut.

En 1867, il y avait 60 élèves chez les garçons, 90 chez les filles, 50 à Seloif. Je n'ai pas de chiffres pour l'école des frères ni pour l'abbaye.

Cette même année, Mr Malassis, le maître communal proposa de donner gratuitement dans son école des cours d'adultes. On peut penser qu'il s'agissait d'alphabétiser des adultes (hommes uniquement) désireux d'apprendre à lire, et n'en ayant pas eu l'occasion dans leur jeunesse. Ces cours d'adultes eurent lieu effectivement, surtout pendant l'hiver, bientôt subventionnés par la mairie.

Ils eurent des fortunes diverses, tantôt s'arrêtant par manque de volontaires (en 1870), reprenant quelques années plus tard (1876). Ils dureront finalement jusque vers 1928.

En 1869, Pierre Bottin-Desylles, ancien juge de paix de St Sauveur, et homme généreux, créa un fonds afin de distribuer chaque année plusieurs prix à des personnes méritantes de la commune. Parmi ces prix, un de 30 F, « va à l'école communale à la condition qu'il appartiendra à l'élève que ses condisciples auront eux-mêmes désigné comme le plus méritant ». La somme était « déposable à la caisse d'épargne, retirable à 25 ans » (25 ans est l'âge de la majorité, à l'époque). En réalité, bientôt ce prix fut en quelque sorte intégré à la « distribution des prix » de fin d'année. Au moins jusqu'en 1928, il fut effectivement attribué d'après le vote des camarades. Distribué très longtemps, avec des variantes (partage en 3 prix à certaines époques, augmentation des sommes...), petit à petit l'inflation grignota sa valeur. Finalement, ne représentant plus qu'une somme dérisoire, il fut supprimé vers 1970.

En 1869 également, la mairie créa une « caisse des écoles », dont l'argent était destiné à acheter les fournitures et les livres aux élèves indigents. C'est le début des « crédits fournitures ».

En 1870, Mr Malassis, pour raison de santé, prit sur lui (et sur sa propre paye) d'embaucher à nouveau un sous-maître pour l'aider. (Il est vrai que c'était sa dernière année d'enseignement). Son successeur, Charles Becquet, proposa en 1873 de faire, pour les garçons, un pensionnat à l'école « pour 9 élèves au plus ». Malgré l'accord de la mairie, il semble que cette tentative n'ait pas eu de suites.

La guerre de 1870 eut un faible effet à St Sauveur. Néanmoins des troupes assez nombreuses y furent cantonnées, d'autres n'étaient que de passage. Il n'y avait guère de place pour ces soldats, et les sœurs de l'abbaye en logèrent et nourrirent un certain nombre. Pendant un temps, les élèves pensionnaires furent même renvoyées pour que les soldats puissent occuper leur dortoir.

En 1862, Hyacinthe Aubert fut nommé curé de Hautmesnil. Il le resta jusqu'à sa mort en 1902. Ce prêtre de choc commença son ministère en faisant élever la chapelle actuelle de Hautmesnil (en 1867), et donc en abandonnant l'ancienne, aujourd'hui en ruines. Puis il fit construire le presbytère.

En 1876, estimant que les enfants de Hautmesnil avaient bien loin pour aller à l'école du bourg, il demanda à la commune d'ouvrir une école communale mixte dans son hameau. Refus de la mairie : qu'à cela ne tienne : il acheta une maison non loin de la nouvelle église et ouvrit une école mixte privée.

Je n'ai pu savoir par qui elle était tenue au début. Mais bientôt, ce fut une sœur de l'abbaye qui devint maîtresse. Cet état de choses dura longtemps. On m'a dit que les religieuses s'étaient maintenues même après 1904, ce que j'ai du mal à croire. Cette école ferma d'environ 1922 à 1932. Puis, des institutrices laïques privées y firent classe jusqu'à la fermeture définitive en 1972. Par exemple, en 1903, il y avait 24 élèves « dont la moitié n'avait pas 6 ans ». Le même nombre d'enfants est relevé en 1967. Le maximum semble atteint en 1938 avec 34 élèves.

Le bâtiment de cette école dut sans doute être la propriété de la « fabrique » de Hautmesnil jusqu'en 1904.

Pierre Bottin-Desylles mourut en 1878. Par testament, il donna 200 F pour les cours d'adultes, et 6000 F pour le bureau de bienfaisance et l'hospice.

En 1879, la mairie accorda une bourse spéciale au fils du percepteur Giot, afin de lui permettre d'entrer à l'école polytechnique.

D'un point de vue général, il me semble (et ce n'est là qu'une impression personnelle), d'après les textes de l'époque, que le XIX<sup>ème</sup> siècle obéit à une sorte de paradoxe.

Ainsi, vers 1825, le bourg de St Sauveur m'apparaît comme « isolé du monde », vivant en quelque sorte en quasi-autarcie, chacun comptant sur ses récoltes et n'attendant pas grand chose de l'extérieur. En même temps, les autorités locales me



semblent avoir les pieds et poings liés à l'administration centrale, étroitement surveillées par le préfet, en particulier, et ne pouvant guère construire quoi que ce soit sans autorisation d'en haut.

Or, tout au long du siècle, et même après, je crois voir que les tendances s'inversent : si la municipalité se libère peu à peu de la préfecture et peut prendre de plus en plus d'initiative, par contre la commune est de moins en moins auto-suffisante, elle ne peut plus se passer des apports extérieurs, la trame économique est de plus en plus serrée...